

AMENDEMENT NO 2

MODIFIANT LE TEXTE DU RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES

(Numéro d'enregistrement RRQ 38001)
(Numéro d'agrément ARC 1203231)

Les modifications suivantes prennent effet le 1^{er} octobre 2008 :

1. L'article 4.1 est abrogé et remplacé par le suivant :

«**4.1 Adhésion obligatoire** - L'adhésion au Régime est obligatoire en fonction des modalités prévues à la section 3 du présent régime.

Toutefois, ne peut adhérer au Régime l'employé qui a atteint ou dépassé l'âge maximal prévu dans la Loi et le Règlement de l'impôt sur le revenu pour le début du versement de sa rente.».

2. L'article 18.1 est abrogé et remplacé par :

«**18.1 Cotisations volontaires** - Un participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services courants pendant sa période de participation active, pourvu que le total du crédit de pension résultant du versement de ces cotisations et de celui résultant des autres dispositions du régime n'excède pas le maximum permis par la Loi de l'impôt sur le revenu. Un compte distinct est maintenu pour chaque participant.».

3. L'article 21.1 est abrogé et remplacé par le suivant :

«**21.1 Formation du Comité** - Le Régime et la caisse de retraite sont administrés par un comité de retraite. Ce comité est composé de onze personnes désignées comme suit :

- a) cinq personnes, dont au moins trois femmes, désignées par les participants actifs lors de l'assemblée annuelle des participants, bénéficiaires et employeurs;
- b) une personne désignée par les participants inactifs et bénéficiaires lors de l'assemblée annuelle des participants, bénéficiaires et employeurs;
- c) quatre personnes, dont au moins deux femmes, désignées par les employeurs lors de l'assemblée annuelle des participants, bénéficiaires et employeurs;
- d) un tiers externe nommé annuellement par le comité de retraite.

En date du 1er juin 2008, et jusqu'à la première assemblée annuelle des participants prévue à l'article 22.2 k), un comité provisoire faisant office de comité de retraite est mis sur pied : il est composé de onze personnes dont dix désignés initialement par les promoteurs initiaux du Régime. Parmi les dix membres désignés, six doivent être des participants admissibles au régime à compter de son entrée en vigueur ou à la date de leur désignation si postérieure alors que quatre membres sont désignés parmi les employeurs. Toute vacance parmi ces membres est comblée dans un délai de quatre-vingt-dix jours par le Comité provisoire de retraite. Un membre tiers externe, désigné par les autres membres du Comité provisoire, s'ajoute.

Lors de l'assemblée annuelle tenue en 2010, trois des cinq personnes désignées par les participants actifs et deux des quatre personnes désignées par les employeurs seront élues pour un mandat de deux ans, tandis que les autres personnes seront élues pour un mandat d'un an. Le choix de ces personnes se fera en fonction du nombre de votes obtenus ou, en cas d'égalité, par tirage au sort.

À compter de l'assemblée annuelle tenue en 2011, le mandat des personnes désignées par les participants actifs, à raison de deux ou trois selon l'année, ainsi que celui des deux personnes désignées par les employeurs, sera de deux ans.

Le groupe formé des participants actifs et celui formé des participants non actifs et bénéficiaires désignent chacun, lors de l'assemblée tenue en application de l'article 22.2 k), un membre additionnel qui se joint aux membres visés au présent article pour un mandat d'un an. Un tel membre additionnel jouit des mêmes droits que les autres membres du comité à l'exception du droit de vote. L'article 156 de la Loi ne s'applique pas à son égard.

À l'occasion de l'assemblée annuelle des participants, le groupe des participants actifs, celui des non-actifs et celui des employeurs sont appelés respectivement à remplacer leurs représentants au comité.».

4. L'article 21.4 est abrogé et remplacé par :

«21.4 Durée du mandat - Les membres du comité entrent en fonction à la date de prise d'effet de leur nomination et le demeurent jusqu'à l'expiration de leur terme qui est d'un an ou deux selon les dispositions de l'article 21.1, ou jusqu'à ce que leur nomination soit révoquée ou jusqu'à la prise d'effet de la nomination de leur successeur. Toutefois, le mandat d'un membre désigné lors de l'assemblée annuelle se poursuit jusqu'à l'assemblée annuelle où son mandat doit se terminer. Une personne nommée pour remplir une vacance dans le comité continue le terme de la personne qu'elle remplace et demeure en fonction jusqu'à l'expiration de ce terme ou jusqu'à ce que sa nomination soit révoquée ou jusqu'à la prise d'effet de la nomination de son successeur.

Une personne cesse automatiquement d'être membre du comité à l'arrivée de l'une ou l'autre des éventualités suivantes :

- a) son décès;
- b) si elle souffre d'incapacité mentale ou physique la rendant inhabile à remplir ses fonctions; dans ce cas, une résolution adoptée de bonne foi par le comité sur la base d'une expertise médicale constituera une preuve suffisante et irréfutable de telle incapacité; cette personne cessera ainsi d'être membre du comité à compter de la date d'adoption d'une telle résolution;
- c) si elle est révoquée par l'autorité qui l'a nommée;
- d) la réception d'un avis de sa démission.».

5. Le paragraphe z) de l'article 22.2 est abrogé et remplacé celui-ci :

«22.2 Principales fonctions

z) établir ou faire établir par l'actuaire le degré de solvabilité du Régime à la fin de chaque trimestre;».

6. L'annexe 1 du texte du régime est abrogée et remplacée par celle qui suit :

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
1 - Relais-femmes	1 octobre 2008	3,00	2,00
2 - Centre de formation populaire (CFP)	1 octobre 2008	3,00	1,50
	1 avril 2009	4,00	2,50
3 - Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (CIASF)	1 janvier 2009	3,00	3,00
4 - Télévision communautaire des Bois-Francis (TVCBF)	1 octobre 2008	1,00	1,00
5 - Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)	24 novembre 2008	2,00	0,00
6 - Association des personnes handicapées de l'Érable inc.	1 octobre 2008	1,50	1,50
7 - Les ficelles de l'emploi inc.	3 novembre 2008	2,00	2,00
8 - Comité d'accueil international des Bois-Francis	1 octobre 2008	1,00	1,00
9 - Centre Amitié de Solidarité Internationale de la Région de l'Amiante (CASIRA)	1 octobre 2008	6,00	6,00
10 - Ressources Familles des Basques	3 novembre 2008	2,00	2,00
11 - Comité Régional Troisième Âge Papineau	3 novembre 2008	2,00	2,00
12 - Maison des femmes des Bois-Francis	1 octobre 2008	2,80	2,80
13 - Espace Outaouais	1 octobre 2008	1,00	1,00
14 - Centre de lecture et d'écriture	1 octobre 2008	8,00	0,00
15 - Opération placement jeunesse	1 décembre 2008	4,00	4,00
16 - Maison d'hébergement La Volte-Face	1 octobre 2008	2,00	2,00
17 - Centre d'action bénévole de l'Érable	1 octobre 2008	2,00	2,00
18 - Centre artisanal pour Déficience Intellectuelle de l'Outaouais (C.A.D.O.)	1 octobre 2008	1,00	1,00
19 - L'Autre Chez-Soi	2 novembre 2008	4,00	4,00
20 - Assistance aux femmes de Montréal	1 octobre 2008	3,00	1,00
21 - Centre de Ressourcement pour la Famille de l'Outaouais	1 octobre 2008	3,00	3,00
22 - Services intégrés pour l'emploi	1 octobre 2008	3,00	3,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
23 - Association des Personnes Malentendantes des Bois-Francis (APMBF)	16 octobre 2008	2,00	2,00
	1 décembre 2008	1,00	1,00
24 - Association «Le Pas»	1 octobre 2008	2,00	2,00
25 - La Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc inc.	1 octobre 2008	1,00	1,00
	1 avril 2009	2,00	2,00
26 - La Gîtée inc.	1 octobre 2008	5,00	5,00
27 - Centre d'entraide aux aînés	1 octobre 2008	1,00	1,00
	1 avril 2009	2,00	2,00
28 - Centre ressources pour femmes de Beauport (CRFB)	24 août 2009	2,00	2,00
29 - Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	1 octobre 2008	2,00	2,00
30 - Maison de la Famille Parenfant Gaspé	3 novembre 2008	3,00	3,00
31 - Corporation de développement communautaire des Bois-Francis	1 octobre 2008	1,00	1,00
32 - Association Parents Ressources des Bois-Francis	1 octobre 2008	1,00	1,00
33 - Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine inc.	1 octobre 2008	2,00	2,00
34 - Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)	1 octobre 2008	6,00	6,00
35 - Au bas de l'échelle	19 mai 2009	3,20	0,00
36 - Maison Libère-Elles	19 octobre 2008	3,00	3,00
37 - Entre Ailes Ste-Julie	23 octobre 2008	2,00	2,00
38 - Centre d'action bénévole Valcourt et Région	1 octobre 2008	5,00	1,00
39 - Bureau local d'intervention traitant du SIDA (Blits)	1 octobre 2008	1,00	1,00
40 - La Jonction Pour Elle inc.	1 octobre 2008	3,00	3,00
41 - Comité Vas-Y	1 octobre 2008	2,50	2,50
42 - Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec	1 octobre 2008	4,00	4,00
43 - La Marie Debout Centre d'Éducation des Femmes	1 octobre 2008	2,00	1,00
44 - Centre de Solidarité Lesbienne (CSL)	19 octobre 2008	5,00	5,00
45 - Centre des femmes de Verdun	6 octobre 2008	3,00	2,00
46 - Alternative Pour Elles	1 octobre 2008	5,00	1,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
	1 novembre 2009	2,00	1,00
	1 avril 2010	5,00	1,00
47 - Association canadienne pour la santé mentale Bas-du-Fleuve inc. (ACSM-BF)	6 octobre 2008	2,00	2,00
48 - Alpha La Gigogne	1 octobre 2008	3,00	1,00
49 - Maison secours aux femmes	1 octobre 2008	1,00	1,00
	1 avril 2010	3,00	1,00
50 - La Gigogne	3 novembre 2008	3,00	1,00
51 - Mirépi maison d'hébergement inc.	2 novembre 2008	5,00	5,00
52 - Centre des femmes italiennes de Montréal	1 octobre 2008	4,00	2,00
53 - Centre des Femmes Rivière-des-Prairies	1 octobre 2008	8,00	0,00
	1 février 2009	5,00	0,00
54 - Service bénévole Comté l'Assomption	1 janvier 2009	1,50	1,50
55 - La Clé sur la Porte	1 octobre 2008	5,00	0,00
	1 février 2010	5,00	3,00
56 - Famijeunes	1 octobre 2008	4,00	4,00
57 - Maison de la famille La Sarre	6 octobre 2008	2,00	2,00
58 - L'Écho des femmes de la Petite Patrie	26 octobre 2008	2,00	0,00
59 - L'R des centres de femmes du Québec	8 octobre 2008	2,00	0,00
60 - Action autonomie le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal	1 novembre 2008	6,58	0,00
61 - Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)	1 octobre 2008	3,00	3,00
62 - L'Accolade Santé mentale	1 octobre 2008	3,00	3,00
	1 décembre 2009	5,00	5,00
63 - Maison la Virevolte	1 octobre 2008	3,00	3,00
64 - Maison des Jeunes de Varennes	1 janvier 2009	3,00	3,00
65 - Coopérative de consultation en développement La Clé	1 octobre 2008	2,00	1,00
66 - Relais la Chaumine inc.	1 octobre 2008	3,00	3,00
67 - Maison d'hébergement L'Envolée	1 octobre 2008	2,00	2,00
68 - Réseau québécois de l'Action communautaire	6 octobre 2008	1,00	1,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
autonome (RQ-ACA)	5 octobre 2009	4,00	2,00
69 - Centre de recherche d'emploi de l'Est	1 janvier 2009	2,00	2,00
70 - Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc.	1 octobre 2008	3,50	3,50
71 - Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc.	1 décembre 2008	5,00	5,00
72 - Maison tangente inc.	1 octobre 2008	2,00	2,00
73 - Corporation de la maison de répit-dépannage «La Chrysalide»	12 octobre 2008	2,00	2,00
74 - Solidarité Mercier-Est	1 octobre 2008	3,00	3,00
75 - Centre de la famille du grand Saint-Jérôme	1 octobre 2008	2,00	2,00
76 - La Boussole, regroupement des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale	1 octobre 2008	4,00	4,00
77 - Association du diabète-Laval, Laurentides, M.R.C. des Moulins inc.	4 octobre 2008	4,00	4,00
78 - Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale	1 octobre 2008	5,00	1,00
79 - Centre d'action bénévole de Québec	19 octobre 2008	3,00	3,00
80 - Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)	1 octobre 2008	5,00	5,00
81 - Maison d'hébergement Simonne-Monet-Chartrand	1 janvier 2009	2,00	2,00
82 - Centre de Femmes de Shawinigan inc.	1 octobre 2008	4,00	0,00
83 - Service d'entraide de Saint-Romuald inc.	1 octobre 2008	5,00	5,00
84 - Fédération des femmes du Québec	1 octobre 2008	3,00	1,00
85 - Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie	1 novembre 2008	3,00	3,00
86 - Centre d'action bénévole de Bedford et environ inc.	1 octobre 2008	3,00	2,00
87 - Centre de santé des femmes de Montréal	1 octobre 2008	3,00	1,00
88 - Maison Alice-Desmarais	1 octobre 2008	1,00	1,00
89 - Maison de Convivence	1 octobre 2008	4,00	4,00
90 - La maison de Jonathan inc.	1 octobre 2008	4,00	4,00
91 - À tire d'ailes CALACS	1 octobre 2008	8,00	0,00
92 - Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence inc.	1 octobre 2008	4,00	4,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
93 - La maison Tremplin de Longueuil	6 octobre 2008	3,00	3,00
94 - Les Animations PACE-Âge	1 octobre 2008	1,00	1,00
95 - Mercier-Ouest Quartier en santé	1 octobre 2008	3,00	3,00
96 - Table régionale des organismes communautaires Nord-du-Québec	1 octobre 2008	3,00	1,00
97 - Association À fleur d'espoir	6 octobre 2008	3,00	1,00
	12 avril 2010	4,00	4,00
98 - Association alti	1 octobre 2008	4,00	4,00
99 - Centre d'action bénévole Le Hauban	1 octobre 2008	2,00	2,00
100 - La boîte à lettres de Longueuil	1 octobre 2008	5,00	5,00
101 - Au coup de pouce Centre-Sud inc.	1 octobre 2008	6,00	3,00
102 - La parentèle de Laval	1 octobre 2008	1,00	1,00
103 - Centre d'éducation et d'action des femmes	1 octobre 2008	3,50	2,50
104 - Habitations Oasis de Pointe St-Charles inc.	1 octobre 2008	10,00	0,00
105 - Association bénévole de Charlevoix	1 octobre 2008	2,00	2,00
106 - Centre d'action bénévole Aide 23	1 octobre 2008	2,00	2,00
107 - Les Accordailles	1 octobre 2008	3,00	3,00
108 - Regard en Elle	1 octobre 2008	1,00	1,00
109 - Femmes du monde à Côte-des-Neiges	1 octobre 2008	2,00	2,00
110 - Association des TCC et ACV de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine	1 octobre 2008	2,00	2,00
111 - Le Tour de lire	1 octobre 2008	8,00	0,00
112 - Le Centre Louise-Amélie inc.	1 octobre 2008	4,00	2,00
113 - Maison des jeunes l'Intermède de Gaspé	19 octobre 2008	3,00	2,00
114 - Fédération du Québec pour le planning des naissances	1 octobre 2008	3,00	1,00
115 - Carrefour Jeunesse-Emploi Thérèse-de-Blainville	1 octobre 2008	3,50	3,00
116 - Conseil des Aînés et Aînées de Notre-Dame-de-Grâce	1 octobre 2008	3,00	0,00
117 - Centre d'entraide Le Rameau d'Olivier	1 octobre 2008	4,00	4,00
118 - Groupe d'entraide l'Entrain	1 octobre 2008	2,00	2,00
119 - Service d'hébergement St-Denis	1 octobre 2008	2,00	2,00
120 - Centre d'action bénévole de Granby	1 octobre 2008	4,00	4,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
121 - Carrefour pour Elle	1 octobre 2008	3,75	3,75
122 - Centre des femmes de Saint-Laurent	1 octobre 2008	1,00	1,00
123 - Centre de prévention suicide de Lanaudière	1 octobre 2008	1,00	1,00
124 - Regroupement national des conseils régionaux de l'Environnement du Québec	1 octobre 2008	4,00	4,00
125 - Centre de femmes La Marg'Elle	1 octobre 2008	6,00	2,00
126 - Maison des Jeunes L'Initiative	1 octobre 2008	1,00	1,00
	4 janvier 2010	2,00	1,00
127 - Centre d'action bénévole de Beauharnois	1 novembre 2008	5,00	5,00
128 - Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	1 octobre 2008	4,00	0,00
129 - Le Petit Train inc.	1 octobre 2008	1,00	1,00
130 - Centre de femmes Les Essentielles de Chapais	1 octobre 2008	2,00	2,00
131 - L'Aile Brisée	1 avril 2009	2,50	2,50
132 - CALACS Laurentides	19 juillet 2009	4,00	2,00
133 - Semo-Saguenay-Lac-St-Jean inc.	1 octobre 2008	7,30	2,70
134 - Le Tournant 3F inc.	1 octobre 2008	5,60	2,40
135 - Centre Au Coeur des Femmes	1 octobre 2008	2,00	0,00
136 - Auberge de l'Amitié Roberval inc.	1 octobre 2008	3,00	3,00
137 - La Maison des jeunes Magi de Mercier-Ouest	1 octobre 2008	2,50	2,00
	1 avril 2009	3,00	2,00
	1 avril 2010	3,50	2,50
138 - La Maison des enfants Le Dauphin de Laval	1 octobre 2008	1,00	1,00
139 - CALACS La Vigie	1 octobre 2008	8,00	0,00
140 - Rencontre Châteauguoise	1 octobre 2008	2,00	2,00
	31 mai 2010	3,00	3,00
141 - La Maison des familles de Mercier-Est	6 octobre 2008	3,00	3,00
142 - Auberge Madeleine	6 octobre 2008	3,00	3,00
143 - Multi-Femmes inc.	10 novembre 2008	2,00	1,00
144 - Carrefour de Ressources en Interculturel	1 octobre 2008	2,00	2,00
145 - Comité Logement Rosemont	1 octobre 2008	5,00	3,00
146 - Centre des Femmes Memphrémagog	1 octobre 2008	2,00	2,00
147 - Projets Communautaires des Laurentides	1 octobre 2008	4,00	2,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
	31 mai 2010	2,00	2,00
148 - Fonds d'Emprunt des Laurentides	1 octobre 2008	4,00	2,00
	31 mai 2010	2,00	2,00
149 - Table de concertation en violence conjugale de Montréal	1 octobre 2008	4,00	4,00
150 - Viol-Secours	1 octobre 2008	1,00	1,00
151 - Carrefour communautaire Montrose	1 octobre 2008	2,00	0,00
	1 juin 2010	3,00	0,00
152 - Carrefour jeunesse-emploi des Moulins	1 octobre 2008	1,00	1,00
153 - ESPACE Gaspésie-Les Îles	1 octobre 2008	3,00	3,00
154 - L'Aid'Elle inc.	1 octobre 2008	4,00	4,00
155 - Les habitations communautaires Mainbourg	1 juin 2009	2,00	2,00
156 - CDC de la Pointe - Région est de Montréal	1 octobre 2008	2,00	2,00
157 - Info-Femmes inc.	13 octobre 2008	2,00	2,00
158 - Centre de prévention des agressions de Montréal	1 octobre 2008	2,00	0,00
159 - Maison d'hébergement l'Aquarelle	1 octobre 2008	2,50	2,50
	27 décembre 2009	4,00	4,00
160 - Réseau d'aide Le Tremplin	1 octobre 2008	3,00	1,50
	1 avril 2009	4,00	2,50
	1 septembre 2010	5,00	3,00
161 - Maison Hina	1 octobre 2008	2,50	2,50
162 - Centre sur l'autre rive	1 octobre 2008	2,00	0,00
163 - Mouvement contre le viol et l'inceste	1 octobre 2008	3,00	2,00
164 - Table des groupes de femmes de Montréal	1 octobre 2008	2,40	1,60
165 - Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel (GRTHS)	1 octobre 2008	2,00	2,00
166 - Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	1 octobre 2008	5,00	5,00
167 - Cité des Bâisseurs inc.	1 octobre 2008	4,00	4,00
168 - Chantier de l'économie sociale	1 octobre 2008	5,00	1,00
169 - Sourire sans Fin	1 octobre 2008	2,00	2,00
170 - La Bourgade inc	6 octobre 2008	2,00	2,00
171 - Corporation de développement de l'Est	1 octobre 2008	2,00	2,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
(CDEST)	1 avril 2009	3,00	3,00
172 - Projet Changement Centre communautaire pour les aînés	1 octobre 2008	3,00	3,00
173 - Association L'Amitié n'a pas d'âge	1 octobre 2008	2,50	2,50
174 - Secours Amitié Estrie inc.	1 octobre 2008	2,00	2,00
175 - Association des Parents et des Handicapés de la Rive-Sud métropolitaine	1 novembre 2008	2,50	2,50
176 - La Séjournelle inc.	6 octobre 2008	1,50	1,50
177 - Médecins du monde	20 octobre 2008	4,00	4,00
178 - Îlot Espoir	1 octobre 2008	5,00	5,00
179 - Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles TRPOCB	1 octobre 2008	2,00	2,00
180 - Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF)	1 octobre 2008	3,00	2,00
181 - La maison de la famille – MRC Bonaventure	1 octobre 2008	4,00	4,00
182 - Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	1 octobre 2008	3,50	3,00
183 - Femmes et production industrielle	1 octobre 2008	1,00	1,00
184 - CDC de l'Érable inc.	20 octobre 2008	2,00	2,00
185 - INTER-VAL 1175	20 octobre 2008	4,00	2,00
186 - Maison d'hébergement l'Équinoxe	1 octobre 2008	1,00	1,00
187 - Centre d'action bénévole Drummond	27 octobre 2008	2,00	2,00
188 - Maison Le Baluchon	30 novembre 2008	3,00	3,00
189 - Ressources-Naissances	1 novembre 2008	3,00	3,00
190 - Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal	1 novembre 2008	4,00	4,00
191 - La Chaudronnée des cuisines collectives	1 janvier 2009	8,00	0,00
192 - Le Fablier, une histoire de familles	1 janvier 2009	5,00	0,00
	1 avril 2009	2,50	2,50
193 - Groupe Harmonie	1 février 2009	2,00	2,00
194 - Alphabétisation Iota	5 janvier 2009	6,70	6,70
195 - Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur	1 janvier 2009	2,00	2,00
196 - Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin	1 janvier 2009	4,00	3,00
197 - Popote et Multi-Services	1 février 2009	6,00	6,00
198 - Maison La Nacelle	1 janvier 2009	3,00	2,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
199 - Rouli-bus	1 octobre 2008	1,00	1,00
200 - Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)	2 mars 2009	3,00	1,00
201 - Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	6 avril 2009	3,00	2,00
202 - Les Grands Frères et Grandes Soeurs de la Porte du Nord	1 mars 2009	5,00	5,00
203 - La Maison Parent-Roback	1 janvier 2009	5,00	1,00
204 - Aide aux travailleurs accidentés - A.T.A.	15 février 2009	8,00	8,00
205 - Centre des femmes du Témiscouata	5 janvier 2009	3,00	3,00
206 - Groupe Alpha des Etchemins	1 mars 2009	1,00	1,00
207 - Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac	13 avril 2009	4,00	4,00
208 - Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord	1 avril 2009	5,00	5,00
209 - Collectif de défense des droits de la Montérégie	1 avril 2009	2,00	0,00
210 - Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	23 mars 2009	4,00	4,00
211 - Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	1 mai 2009	1,40	0,60
212 - La rose des vents de Drummond inc.	1 avril 2009	1,50	1,50
213 - Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	1 avril 2009	3,00	3,00
214 - Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc.	1 avril 2009	4,00	2,00
215 - Partenaires À Part Égale	1 mai 2009	2,00	2,00
216 - Regroupement d'organismes de personnes handicapées Centre-du-Québec	1 mai 2009	2,00	2,00
217 - Fédération québécoise des sociétés Alzheimer	1 avril 2009	2,00	2,00
218 - Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	6 avril 2009	3,00	3,00
219 - Corporation Mainbourg	1 juin 2009	2,00	2,00
220 - Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes	1 septembre 2009	1,00	1,00
221 - Action Main-d'oeuvre inc.	1 novembre 2009	2,00	2,00
222 - Centre d'alphabétisation des Basques inc.	1 janvier 2010	2,00	2,00
223 - Regroupement des femmes de la Côte-de-Gaspé	1 novembre 2009	3,00	0,00
224 - L'Avant-garde en santé mentale	1 novembre 2009	3,00	0,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
225 - Les Toits d'Émile	1 décembre 2009	6,00	6,00
226 - Aide Pédagogique aux Adultes et aux Jeunes	1 septembre 2009	4,00	2,00
227 - Regroupement Naissance-Renaissance	1 janvier 2010	8,00	2,00
228 - Réseau des centres de ressources périnatales du Québec	11 mars 2010	2,00	2,00
229 - Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue	3 janvier 2010	3,00	1,00
230 - Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	1 janvier 2010	5,00	5,00
231 - Accès-Travail-Femmes	1 mars 2010	1,00	1,00
232 - Comité logement Beauharnois	15 février 2010	7,00	4,00
233 - A.B.C. des Manoirs	1 février 2010	1,00	1,00
234 - Défi-Jeunesse du Haut St-Maurice	1 avril 2010	3,00	3,00
235 - Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan	1 avril 2010	3,00	3,00
236 - Seréna Québec	25 mars 2010	2,00	1,00
237 - Halte Drummond	5 avril 2010	7,50	5,00
238 - Centre d'action bénévole du Granit	29 mars 2010	2,00	2,00
239 - La Butineuse de Vanier	12 avril 2010	2,00	2,00
240 - Centre d'action bénévole St-Alphonse-Nouvelle	1 janvier 2010	11,00	0,00
	1 avril 2010	3,00	3,00
241 - Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François	1 avril 2010	2,00	2,00
242 - La Fraternité Ste-Marie de Vanier inc.	12 avril 2010	2,00	2,00
243 - Centre d'action bénévole de Waterloo inc.	1 mai 2010	2,00	0,00
244 - CALACS La Chrysalide	1 avril 2010	4,00	4,00
245 - Lien-Partage inc.	1 avril 2010	2,00	2,00
246 - Commun accord organisme de justice alternative	26 avril 2010	2,00	2,00
247 - La Ruche Aire Ouverte inc.	2 mai 2010	4,00	4,00
248 - Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal	1 mai 2010	2,00	2,00
249 - Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal	1 juin 2010	1,20	0,80
250 - Organisme d'alphabétisation Lettres Vivantes	22 avril 2010	5,30	5,30
252 - Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord	15 février 2010	6,00	0,00
254 - Espace région de Québec	30 mai 2010	1,00	1,00

No - Nom de l'employeur	Date d'entrée en vigueur	Cotisation en % du salaire cotisable	
		Patronale	Salariale
255 - La Maison des jeunes du Plateau inc.	1 juin 2010	2,00	2,00
256 - Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	1 janvier 2010	8,00	8,00
	1 février 2010	4,00	4,00
257 - Service d'entraide de St-Lambert-de-Lauzon	1 mai 2010	2,50	2,50
258 - Comité logement Ville-Marie de Montréal	31 mai 2010	3,00	3,00
260 - Parrainage Civique Montréal	1 avril 2010	3,00	3,00
265 - Écomusée de la maison du fier monde	28 juin 2010	1,00	1,00

7. L'annexe 4 du texte du régime est abrogée et remplacée par la celle qui suit:

Annexe 4 : Dispositions particulières applicables chez certains employeurs

No	Nom de l'employeur	Article du régime	Disposition particulière applicable	Date d'entrée en vigueur
1	Relais-femmes	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	1er octobre 2008
58	L'Écho des femmes de la Petite Patrie	9.3	L'accumulation de rentes peut se continuer durant un congé sans traitement autorisé par l'employeur pour une période de 2 ans	8 septembre 2009
60	Action autonomie le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal	9.3	L'employeur verse la cotisation patronale lors d'un congé de maladie pour une période maximale de 52 semaines consécutives	2 juin 2009
68	Réseau québécois de l'Action communautaire autonome (RQ-ACA)	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	5 octobre 2009
180	Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF)	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	1er octobre 2008
205	Centre des femmes du Témiscouata	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	5 janvier 2009
206	Groupe Alpha des Etchemins	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	1 mars 2009
207	Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	13 avril 2009
208	Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	1 avril 2009
214	Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc.	3.3	Tout employé régulier doit adhérer dès l'embauche	1 avril 2009
221	Action Main-d'oeuvre inc.	3.3	Tout employé régulier et non régulier doit adhérer 2 mois après l'embauche	1 novembre 2009
224	L'Avant-garde en santé mentale	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	1 novembre 2009
229	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	3 janvier 2010
232	Comité logement Beauharnois	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	15 février 2010
233	A.B.C. des Manoirs	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	1 février 2010
247	La Ruche Aire Ouverte inc.	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	2 mai 2010
249	Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	1 juin 2010
265	Écomusée de la maison du fier monde	3.3	Tout employé régulier doit adhérer 2 mois après son embauche	28 juin 2010

8. Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.